

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal**  
**De La Couture-Boussey**

**Séance du 31 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un mai, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de La Couture-Boussey légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de séance de Monsieur Sylvain BOREGGIO, Maire.

Date de convocation : 24 mai 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 18
- Présents : 13
- Votants : 17

Présents : M. Sylvain BOREGGIO, **Maire**,

M. Francis DAVOUST, Mme Laurence NICOLAS, M. Jean-Pierre NICOLAS, Mme Nadine HANNE, M. Michel LAMI, **Adjoints**,

Mme Elodie BREARD, M. David DEGENETAIS, M. Jean-Marie LUCIANI, M. Sébastien MERTZ, Mme Marie-Christine MICHEL, M. Jean-Pierre OSMONT, et Mme Sandrine SALESES, **Conseillers municipaux**.

Absents / excusés : Mme Muriel DESRAYAUD donne pouvoir à Nadine HANNE  
M. Cédric LARCHER donne pouvoir à Jean-Pierre OSMONT  
Mme Jocelyne PASQUIER  
Mme Khadija VACHEZ donne pouvoir à Michel LAMI  
Mme Corinne WILHELMY donne pouvoir à Francis DAVOUST

*Secrétaire de séance : Jean-Marie LUCIANI*

**ORDRE DU JOUR**

- 🚧 Budget – demandes de subventions (fonds de concours)
- 🚧 Patrimoine – Domaine public, rétrocession à Evreux Portes de Normandie
- 🚧 Jurés d'Assises – Etablissement de la liste préparatoire 2025
- 🚧 Devis
- 🚧 Rapport des commissions
- 🚧 Questions diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

**Budget – demandes de subventions (fonds de concours)**

Des dépenses, non prévue initialement en 2024 et rentrant dans le cadre de travaux d'investissement, peuvent faire l'objet de demande de subvention auprès de l'agglomération d'Evreux Portes de Normandie. Elles seront cependant traitées qu'en 2025.

- Acquisition de 2 Barnums pour 2 430.00 € HT
- Acquisition d'une dizaine de panneaux de communication 1 109.72 € HT
- Acquisition de Blocs béton pour 5 000.00 € HT

Il propose de demander des subventions selon les plans de financement suivants :

Projet	EPN	Auto-financement
Acquisition de 2 Barnums	1 215.00 €	1 215.00 €
Acquisition d'une dizaine de panneaux de communication	554.86 €	554.86 €
Acquisition de Blocs béton	2 500.00 €	2 500.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la réalisation des projet sus mentionné

APPROUVE les devis présentés par Monsieur le Maire

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 1 215.00 € pour l'acquisition de 2 Barnums, 554.86 € pour l'acquisition d'une dizaine de panneaux de communication et 2 500 € pour l'acquisition de Blocs béton.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

### **Patrimoine – Domaine public, rétrocession à Evreux Portes de Normandie**

Monsieur le Maire explique que compte-tenu du bornage des parkings :

- Parking Friche, sis 3 place de la Mairie, cadastré D2134 (provenant de la parcelle D972), pour 1 199m2.
- Parking de l'église, sis 7 bis route d'Ivry, cadastré D2133 (provenant de la parcelle D972), pour 780 m2.

Tous deux dans le domaine public de la commune.

Il est dorénavant possible de les céder à l'agglomération Evreux Portes de Normandie qui en a la compétence. (Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la rétrocession du parking Friche et du parking de l'église à Evreux Portes de Normandie

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet

### **Jurés d'Assises – Etablissement de la liste préparatoire 2025**

Opération de tirage au sort. 6 électeurs.

### **Devis – Sans objet**

### **Rapport des commissions**

- Francis Davoust indique que les travaux d'effacement de réseaux rue d'Ezy se terminent. La fibre internet sera coupée le 17 juin. Les raccordements se feront progressivement jusqu'au 21 juin. Ne resteront uniquement que les poteaux télécom à retirer.

- Il précise que le fleurissement a débuté. La tonte est difficile compte tenu des conditions météorologiques. La charrette qui se tenait sur le parvis de la mairie a été retirée pour restauration cet hiver.

- Il informe les élus qu'il y a un affaissement route de serez, à priori du aux travaux d'assainissement pour le lotissement de la clairière. EPN est saisi pour gérer cette situation.

- Michel Lami informe l'assemblée que les travaux des aires de jeux ont dû être décalés, au vu de l'occupation illicite du friche par les gens du voyage. Ils auront lieu la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin. Il sollicite les élus pour se rendre sur le friche de Boussey et faire l'implantation des divers équipements.

- Il informe l'assemblée que le site internet de la mairie va migrer en juillet prochain sur un nouveau support. En effet EPN met à disposition sont support de site internet.

- Nadine Hanne partage des dates d'évènements à venir : Audition de l'école de musique le 22/06, fête communale le week-end du 20 et 21 juillet.

- David Degenetais fait une présentation succincte du 3<sup>ème</sup> agent de police municipale qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> aout prochain.

- Il précise que concernant l'occupation illicite des gens du voyage, le préfet a ordonné leur expulsion suite aux sollicitations de la mairie. Leur occupation a duré une dizaine de jours.

- Il fait un point sur le déploiement de la vidéoprotection qui se termine.

- Laurence Nicolas indique que le forum des associations se tiendra le samedi 7 septembre. Le choix est fait de fixer la date au 1<sup>er</sup> samedi qui suit la rentrée scolaire. Afin de faciliter son organisation.

#### **Autres informations :**

- La plaque « Isabelle Bacon » est validée. Elle sera installée sur le complexe sportif dès réception.

- Exposition de chien le 16 juin sur le friche

- Concert de l'association DoMiSi à Ivry la Bataille, demain 1<sup>er</sup> juin.

- Musée : annulation du vernissage du 1<sup>er</sup> juin. Le directeur du musée quitte ses fonctions.

Un recrutement est en cours

- Sortie des anciens prévue en octobre. Les courriers seront envoyés avant l'été. Il sera transmis à cette occasion un sondage pour la mise en place de portage de repas à domicile.

- Le dernier audit concernant le changement des moyens de chauffage des bâtiments communaux ne sont pas encourageants. Les couts présentés sont excessifs. Aussi afin d'optimiser de nouveaux équipements les élus s'orientent sur une rénovation énergétique (isolation, changement de huisseries) des bâtiments. Notamment les plus énergivore. Cela permettra de calibrer les nouveaux équipements en fonction des réels besoins.

- Laurence Nicolas souhaite faire un rappel sur les débordements de végétation sur les trottoirs. La Police municipale est saisie du dossier.

- Nadine Hanne rappelle qu'un thé dansant se déroulera le 23 juin.

- Jean-Marie Luciani rapporte que la priorité au giratoire route de Nonancourt est peu respectée. La police municipale ira faire des points fixes.

- Il suggère que les vélos puissent circuler dans les deux sens, chemin de BousseY. Un arrêté du maire sera pris en conséquence afin d'améliorer la sécurité des cyclistes.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 15 minutes*

**Le Secrétaire de séance**  
**Jean-Marie LUCIANI**

**Le Maire**  
**Sylvain BOREGGIO**

**Conseil municipal du 31 mai 2024**

BOREGGIO	Sylvain	Maire	
DAVOUST	Francis	Adjoint au Maire	
NICOLAS	Laurence	Adjointe au Maire	
NICOLAS	Jean-Pierre	Adjoint au Maire	
HANNE	Nadine	Adjointe au Maire	
LAMI	Michel	Adjoint au Maire	
BREARD	Elodie	Conseillère Municipale	
DEGENETAIS	David	Conseiller Municipal	
DESRAYAUD	Muriel	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Nadine HANNE
LARCHER	Cédric	Conseiller Municipal	Donne pouvoir à Jean-Pierre OSMONT
LUCIANI	Jean-Marie	Conseiller Municipal	
MERTZ	Sébastien	Conseiller Municipal	
MICHEL	Marie-Christine	Conseillère Municipale	
OSMONT	Jean-Pierre	Conseiller Municipal	
PASQUIER	Jocelyne	Conseillère Municipale	Absente
SALESSES	Sandrine	Conseillère Municipale	
VACHEZ	Khadija	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Michel LAMI
WILHELMY	Corinne	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Francis DAVOUST